

Economie Sociale d'Insertion (SINE)

- Quel est l'objectif?

Programme de mise à l'emploi visant à réinsérer les demandeurs d'emploi très difficiles à placer sur le marché du travail.



Quel public?

Toute personne ayant droit à l'intégration sociale ou d'une aide sociale équivalente sans CESS avec une distinction en fonction:

- de l'âge de la personne,
- de la période pendant laquelle la personne est bénéficiaire du DIS ou aide sociale équivalente.

Quels employeurs?

Entreprises du secteur de l'économie sociale d'insertion:

- Entreprise d'insertion,
- AIS,
- ETA,
- EFT,
- SLSP,
- SFS,
- CPAS pour leurs projets d'économie sociale reconnus

Quelles aides pour l'employeur?

- Réduction des cotisations ONSS,
- Allocation active mensuelle à déduire du salaire net versé par l'employeur :

Montant : 500€/mois pour un temps-plein ou $750\text{€} \times \text{temps de travail}$ pour un temps partiel (avec un plafond de 500€)
- Cumul possible avec Art61 (uniquement prime SPW car pour le tutorat, il faut un but de lucre)

Quelles démarches?

- Pour le travailleur

- Demander au CPAS une attestation SINE

- Pour l'employeur

- Fournir au CPAS :

- Une attestation prouvant qu'il peut bénéficier de la mesure SINE délivrée par le SPF,
- Une copie du contrat de travail,
- L'annexe SINE



○ Pour le CPAS

- Transmettre l'attestation SINE à l'ONEM qui l'enverra à l'ONSS pour la réduction des cotisations ONSS
- Décision au CSSS

MESURE SINE

La personne est bénéficiaire du DIS depuis	L'âge de la personne	L'exonération et la durée	Allocation de 500€/mois durée
6 mois dans les 9 derniers mois	45 ans et plus	1.000€ - durée indéterminée	Durée indéterminée
6 mois dans les 9 derniers mois	Moins de 45 ans	1.000€ - 33 mois	Même durée que l'ONSS
12 mois dans les 18 derniers mois	Moins de 45 ans	1.000€ - 63 mois	Même durée que l'ONSS



ACTIVA

- Qu'est-ce que le plan ACTIVA?

Activation des allocations sociales ou revenu d'intégration avec pour objectif d'augmenter le taux d'insertion professionnelle des DE

Quel public ?

Toute personne bénéficiant d'un RI ou d'une aide équivalente avec une distinction en fonction :

- de l'âge de la personne,
- de la période pendant laquelle elle est considérée comme CCI ou d'insertion ou assimilé,
- de l'obtention ou non du CESS (pour les- de 30 ans)

Quels employeurs?

- Tous les employeurs du secteur privé
- Dans le secteur public, les employeurs suivants (pour du personnel contractuel) :
 - Entreprises publiques autonomes,
 - Institutions publiques de crédit,
 - Sociétés publiques de transport des personnes,
 - Bureaux publics d'intérim,
 - Provinces
 - Communes,
 - CPAS,
 - Etablissements d'enseignement (excepté personnel enseignant)

Quelles aides pour l'employeur?

- Réduction des cotisations patronales,
- Allocation active mensuelle à déduire du salaire net versé par l'employeur au travailleur :

Montant : 500€/mois pour un temps-plein ou au prorata pour un temps-partiel (minimum mi-temps)

- Cumul possible avec Art61

Quelles démarches?

○ Pour le travailleur

- Attestation CPAS indiquant toute les périodes d'aide
- Attestation FOREM reprenant l'historique des inscriptions en tant que DE
- Demande de la carte Activa à l'ONEM (formulaire C63 + attestations CPAS et FOREM)
- Remise de la carte Activa au CPAS et à l'employeur



○ Pour l'employeur

- Remise de la carte Activa au secrétariat social
- Remise au CPAS d'une copie du contrat de travail et de l'annexe ACTIVA

○ Pour le CPAS

- Dès réception des documents ci-avant, décision au CSSS

MERCI

- *Sophie JENICOT – Chef de Bureau Spécifique*
- *Françoise LESSIRE – Agent d'insertion / Job coach*

ACTIVA

Age du travailleur	Durée d'inscription comme demandeur d'emploi	Réduction ONSS trimestrielles Montant et Durée	Code ONEM	Allocation de travail de 500€/ mois • Si cci ou assimilé • Si RI ou AID	Code ONEM
< 25 ans	12 mois (312 jours)/ 18 mois	1000€/ 1+4 Trim.	C1	Mois de l'engagement +15 mois uniquement si CCI	C20
				Uniquement si RI ou AID pendant 24 mois	
	1 jour	NEANT		Uniquement si RI ou AID pendant 24 mois	
	6 mois (156 jours)/ 9 mois Pas de CESS	1500€/1 + 11 Trim Si RI ou AID.		Uniquement si RI ou AID pendant 24 mois	
	12 mois (312 jours)/ 18 mois Pas de CESS	1500€/1 +11 Tri Si RI ou AID.		Uniquement si RI ou AID pendant 24 mois	
Au – 25 ans et < 30 ans	6 mois (156 jours)/ 9 mois 12 mois (312jours)/18mois 24 mois(624jours)/36 mois60mois (1560jours)/90m. Pas de CESS	1500€/1 + 11 Trim.	C42	Mois de l'engagement + 35 mois uniquement si CCI	C43
				Pendant 0 mois si RI OU AID	
	12 mois (312 jours)/ 18 mois Pas de CESS	1500€/1 + 11 Trim. SI RI ou AID		Pendant 0 mois uniquement si RI ou AID	
Au -25 ans et < 45 ans	12 mois (312 jours)/ 18 mois	1000€/ 1+4 Trim.	C1	NEANT	
	24 mois (624 jours)/36 mois	1000€/ 1 + 8 Trim.	C3	Mois de l'engagement +15 mois	C4
	36 mois (936 jours)/ 54 mois (4,5 ans)	1000€/ 1+8 Trim. + 400€/ 4 Trim.	C5	Mois de l'engagement +23 mois	C6
	60 mois (1560 jours)/ 90 mois (7,5 ans)	1000€/ 1+8 Trim. + 400€/ 12 Trim.	C7	Mois de l'engagement + 29 mois	C8
≥ 45 ans	6 mois (156 jours)/ 9 mois	1000€/ 1+ 4 Trim. + 400€/ 16 Trim.	D1	NEANT	
	12 mois (312 jours)/ 18 mois	1000€/ 1 + 20 Trim.	D3	NEANT	
	18 mois (468 jours)/ 27 mois	1000€/ 1 + 20 Trim.	D5	Mois de l'engagement + 29 mois(CPAS = 30mois)	D6